

## Françoise Vergès et ses aïeux esclavagistes



Article rédigé par *Causeur*, le 01 juin 2021

La présidente du Comité national pour la mémoire et l’histoire de l’esclavage descend d’une famille qui possédait en 1848 la bagatelle de 121 esclaves.

Début mai 2021, le CNRS a mis en ligne une base de données permettant de vérifier qui étaient les personnes indemnisées par l’État français au moment de l’abolition de l’esclavage dans les colonies. Les esclaves retrouvaient la liberté, mais les propriétaires perdaient un capital humain. La logique de l’époque, peut-être discutable, a été d’indemniser ces derniers. Bien conscient que le terrain est idéologiquement miné et que la thématique se prête à toutes les instrumentalisation, le CNRS souligne dès la page de garde présentant son moteur de recherche [Repairs](#) que 30% des personnes indemnisées étaient elles-mêmes de couleur. Il n’entre pas davantage dans les détails, réservant aux curieux quelques surprises détonantes.

L’une d’entre elles concerne Françoise Vergès, présidente du Comité national pour la mémoire de l’esclavage, nièce du célèbre avocat Jacques Vergès (1924-2013), fille de Paul Vergès (1925-2016), député PCF, sénateur, président du conseil régional de la Réunion, berceau de la famille.

Le nom de famille « Vergès » ne fait ressortir aucun propriétaire d’esclave indemnisé à la Réunion. Il en va tout autrement avec « Million des Marquets » (ou Million Desmarquets, dans le moteur de recherche). Beaucoup moins connu que Vergès, c’est celui que portait la grand-mère de Paul et Jacques. Née en 1832, Marie Hermeline Million des Marquets avait fait semble-t-il un mariage d’amour, en dessous de sa condition sociale. Elle avait épousé un commis de marine nommé Adolphe Vergès, alors qu’elle était issue d’une famille fortunée. Les Million des Marquets étaient des planteurs, installés dans l’île depuis le 18e siècle. Au total, en 1848, la famille a perçu 88 000 francs à titre de dédommagement suite à l’abolition. La somme correspondait à la perte de 121 esclaves, dont 66 créoles, 12 malgaches, 39 mozambicains et quatre indiens ou malais. C’était la main d’œuvre nécessaire pour exploiter une plantation d’une vingtaine d’hectares située à la Ravine Saint-Jean, à Saint-André. Il est très difficile de convertir la somme en euros actuels, mais en tout état de cause, elle était considérable : sous la monarchie de Juillet, 50 000 francs de rente permettaient de vivre très confortablement à Paris, sans travailler...

L’information n’était pas à proprement parler secrète. Le regretté Robert Chaudenson (1937-avril 2020), linguiste spécialiste des parlers créoles, en avait fait un [billet](#) doucement ironique en 2016. C’était peu après le décès de Paul Vergès. Celui-ci avait légué aux archives départementales les documents relatifs à l’histoire de la famille, dont le recensement de leurs esclaves à la date de 1848, avec leur prénom, leur nom quand ils en avaient un, leur âge et leur taille. Le moteur de recherche du CNRS n’est pas aussi détaillé, pour le moment.

### L’ironie mordante de Robert Chaudenson

Françoise Vergès n’a pas souhaité commenter, mais elle n’ignore évidemment rien de ce passé. « *Elle a pour*

*parler de l'esclavage un titre, dont par modestie sans doute, elle ne fait nulle part état », ironisait Robert Chaudenson. « Loin d'être une descendante, fût-ce lointaine, d'esclaves réunionnais, ce que pourrait donner à penser sa physionomie quelque peu orientale et ses coiffures exotiques, la seule véritable ascendance réunionnaise dont elle puisse faire état n'est nullement du côté des esclaves, comme on l'a vu, mais, bien au contraire, des esclavagistes de la Réunion. Voilà donc une femme que tout désigne pour parler, avec émotion et compétence, des horreurs de l'esclavage ! »*

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)